

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 58 (1920)
Heft: 31

Artikel: Au tribunal
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-215735>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

pondait par un hochement de tête trahissant la piété et par un sourire dédaigneux.

Dans son attitude, le jour de son départ, il y avait un peu de l'air de prisonnier qui est enfin libéré de ses chaînes et de la prison où il étouffait, et beaucoup de l'air du triomphateur qui s'en va conquérir la terre, la fortune et la renommée. Le grand Napoléon, partant à la conquête de l'Europe, ne dut être plus rayonnant ni plus confiant dans sa destinée. Le monde n'avait qu'à se bien tenir.

* * *

Deux ans après, il était de retour. Vêtu à la dernière mode, le sourire aux lèvres, ses gants dans une main, sa badine dans l'autre, il saluait d'un air protecteur tous ceux d'ici qu'il voulait bien reconnaître. Et si vous aviez la hardiesse de laisser paraître votre étonnement d'un si prompt retour de celui « qu'on ne devait jamais revoir que dans la peau d'un milliardaire », il vous regardait avec mépris et vous contait quelque histoire alambiquée à laquelle, malgré soi et malgré son ton convaincu, on avait peine à donner crédit. Alors, lui, percevant ça, tournait les talons. Il lui fallait un auditoire plus admiratif, plus confiant surtout.

Oh ! mais quand, par hasard, il le trouvait, cet auditoire, ou qu'il croyait l'avoir trouvé, qu'est-ce que prenait la galerie.

— Ah ! mes bons amis, ici, mais vous ne savez rien ; vous ne faites rien ; vous n'avez aucune idée de ce qu'est la vie à l'étranger. Vos négociants, de vulgaires boutiquiers ; vos industriels, de pauvres petits mécaniciens ; vos théâtres, vos concerts, vos cinémas, vous en parlez, mais savez-vous seulement ce que c'est ? Oh ! mais là, vraiment, le savez-vous ? Purée ! Il faut voyager pour le savoir ; il faut avoir vécu dans les grandes métropoles. Vous parlez de restaurants ? Ah ! là, là, des gogottes, et encore ! Et quels prix ! Tiens, ça vous... oh ! non, j'ose pas dire. Là-bas, mais on mange cinq fois mieux et on paie dix fois moins ! Et vos chemins de fer et vos tramways, et vos bateaux ! M'en parlez pas. En revanche, vous avez le lac et les montagnes. Oui, ça c'est beau, je dis pas. Mais la mer ! Oh ! la mer. C'est immense ; on n'en voit pas le bout... Et puis, tenez, vous croyez que vous savez faire le thé, ici ? Et allez donc, de la lavure. Là-bas, on boit du thé, du vrai thé. Mais c'est que ça ne se fait pas comme ça, le thé, en soufflant dessus. Pour en préparer de bon, il faut d'abord en acheter de première qualité, on en met une bonne pincée dans un récipient de terre, de porcelaine ou d'argent, on verse de l'eau bouillante dessus, on laisse infuser... enfin, quoi, ce serait bien trop long de vous indiquer tout ça !... »

M'sieu est « sorti »... As-tu fini ! J. M.

FINANCES ET LANGUE FRANÇAISE

TLa Commune de Lausanne est en mal de finances, comme tant d'autres.

Une commission très savante a été chargée de chercher les moyens d'y porter remède.

Elle propose d'augmenter les recettes par des taxes et des surtaxes ; contribuables, mes bons amis, réjouissez-vous !

Pour diminuer les dépenses, elle désirerait la *dé-mu-ni-ci-pa-li-sa-ti-on* de certains services.

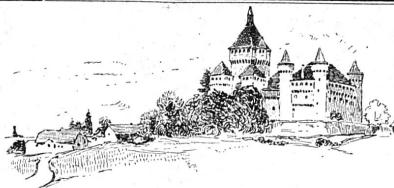
Parfait ! Nous applaudissons des deux mains l'homme qui aura la crânerie de tailler dans le vif. Pour le moment nous sommes un peu sceptique et nous prévoyons, entre l'autorité et les services intéressés, le dialogue suivant :

L'AUTORITÉ : « Mon cher petit service municipal, quand te dépetitservicemunicipaliseras-tu ? »

LE SERVICE interpellé : « Je me dépetitservicemunicipalisera quand les autres petits services municipaux se dépetitservicemunicipalisent ». T.

Au tribunal. — Alors, dit familièrement le président à un prévenu, vous vous vantez de « faire la montre » avec une remarquable dextérité ?

— Aussi bien que personne ici, M'sieu le président. Puis, courtoisement : « Ceci dit sans vous offenser. »



BIBLIOGRAPHIE PATOISE

NOUS avons une bonne nouvelle à annoncer aux amis de nos patois. MM. Louis Gauchat, professeur à l'Université de Zurich, et Jules Jeanjaquet, professeur à l'Université de Neuchâtel, viennent d'achever leur *Bibliographie linguistique de la Suisse romande*. Le tome second de cet important ouvrage, fruit de longues et minutieuses recherches, a paru, il y a quelques jours, à Neuchâtel, chez MM. Attinger frères, éditeurs. Il forme un beau volume de plus de 400 pages, imprimé avec soin.

Jetons-y un rapide coup d'œil, par quelques extraits de l'avant-propos, d'abord, et ensuite par deux ou trois échantillons des nombreuses notices, modèles de critique à la fois précise et substantielle.

« La première partie, dit la préface, représente l'inventaire raisonné de tous les recueils de mots patois, manuscrits ou imprimés, des plus modestes collections d'amateurs jusqu'aux grandes tentatives d'ensemble de Bridel et de Morel-Fatio, sans négliger les nomenclatures spéciales de tout genre ayant un caractère dialectal. Quiconque voudra se faire une idée de la multiplicité des éléments qu'absorbera le futur *Glossaire des patois de la Suisse romande*, trouvera dans ces pages une copieuse documentation critique.

« La seconde partie reflète l'importance qu'ont prise, grâce aux progrès de la dialectologie, les questions de sémantique et de géographie linguistique.

« Dans une troisième subdivision sont consignés les résultats auxquels a abouti, après vingt ans d'activité, l'œuvre propre du *Glossaire*. Chaque collaborateur est cité nominativement, avec indication de la nature et de l'étendue de son travail, de sorte que ce répertoire confient tous les renseignements nécessaires pour l'appréciation de l'œuvre collective.

« On a joint, pour faire pendant à l'inventaire des matériaux lexicographiques, le relevé complet des collections de noms de lieux et de famille qu'a réunies jusqu'à ce jour M. Ernest Muret, lequel a bien voulu se charger de la rédaction de cette subdivision de l'ouvrage. »

On admirera, parmi d'autres de moindre importance, les longues listes des savants travaux des trois rédacteurs du *Glossaire romand* : MM. Gauchat, Jeanjaquet et E. Tappolet. Ce dernier, on le sait, occupe avec distinction la chaire de philologie romane de l'Université de Bâle.

Plusieurs de nos lecteurs connaissent sans doute le *Glossaire du patois de Blonay*, de Mme Odin. Ils applaudiront avec nous à l'appréciation qui en est faite ici.

« Le *Glossaire de Blonay*, écrit par les auteurs de la *Bibliographie*, est, par la richesse de son information, non pas une source, mais un vrai pilier du *Glossaire romand*. Il comprend à peu près 1200 articles. Dans le domaine des patois gallo-romans, nous ne voyons, à part le *Trésor du Félibrige* du poète Mistral, aucune œuvre qui pénètre ainsi jusqu'au tréfonds de la langue. Il est étonnant de voir une femme instruite arriver à posséder le patois à ce point. Elle voit tous les aspects de ses mots. Elle les illustre surtout d'exemples saisis sur le vif. Toute la vie vaudoise d'autrefois défile devant nos yeux, car l'auteur a eu soin de noter tous les traits de mœurs parvenus à sa connaissance, non par recherche du pittoresque, mais pour peindre un tableau fidèle de la vie populaire. »

Ah ! que ne vit-elle encore, la noble et digne femme, pour lire cela ! Non qu'elle fut particulièrement sensible aux éloges, au contraire, car ne nous écrivait-elle pas un jour que « l'opinion des hommes tient peu de place devant la certitude d'avoir travaillé pour le bien des autres et non pour soi. » Mais nous eussions souhaité pour elle qu'il lui eût été accordé de vivre assez pour voir son diction-

naire terminé et pour connaître aussi la bonne opinion de la critique à son sujet.

MM. Gauchat et Jeanjaquet ne prennent pas des vessies pour des lanternes. Les deux notices suivantes nous le prouveront. Elles concernent les productions de dilettantes égarés — pour ne rien dire de plus — dans le champ épique de la linguistique.

* * *

« L'auteur, qui n'a pas la moindre lueur de philologie romane, s'est avisé d'étudier au point de vue de ses origines le vocabulaire de nos patois et y a fait d'étonnantes découvertes. Puisant à tort et à travers dans le *Glossaire* de Bridel et dans les idiomes les plus divers, il arrive par des rapprochements enfantins à établir que les patois de la Suisse romande comptent par centaines des mots d'origine slave, Baltique, finnoise, albanaise, basque, berbère, caucasique et arabe. La seconde partie du mémoire cherche à rendre vraisemblable que toutes les populations parlant ces langues ont pu se rencontrer dans les temps préhistoriques sur le territoire de la Suisse française actuelle, à l'exception des Arabes, qui sont venus beaucoup plus tard. Il n'y a aucun renseignement utile à tirer de ces élucubrations. »

* * *

« Exemple heureusement rare de l'abondance de sottises que peut accumuler, sous l'empire d'une idée fixe, un amateur dénué de toute compétence, mais non de prétentions. Dominé par sa marotte des origines celtiques du Valais, M. F*** s'applique à démontrer que *Valais* n'a rien à voir avec le latin *vallis*, mais est formé d'un radical celtique *val* « vallée » et du suffixe collectif *-ay*, de même origine. Le sens primitif est donc « réunion de vallées ». Fort de l'appui d'autorités parmi lesquelles il suffit de citer l'abbé Espagnolle, l'auteur invente les partisans de l'origine latine et spécialement ceux de l'orthographe *Vallais*. Dans l'*Appendice*, il s'étonne que son argumentation n'ait pas convaincu chacun et réédite ses calembredaines. »

* * *

La *Bibliographie linguistique de la Suisse romande* est une publication de tout premier ordre dont aucun romaniste ne voudra se priver et que consulteront également avec profit les folkloristes et les historiens.

Octave Chambaz.

ÉCHOS VALAISANS



E Briger Anzeiger a raconté l'anecdote suivante :

Un ouvrier de l'entreprise du Simplon, un Sicilien, souffrant d'un mal quelconque, consulta un docteur qui écrivit une recette en lui prescrivant des frictions.

Quand le médecin revit son homme, ce dernier affirma que le remède n'avait pas produit de soulagement. Etonnement de l'homme de l'art, qui ordonne un remède plus énergique et délivre à l'Italien une nouvelle recette en lui répétant que cela devait servir à des frictions.

Peu après, l'ouvrier s'étant plaint que ce second remède n'avait pas produit plus d'effet que le premier, le docteur lui demanda de lui montrer comment il avait procédé.

Et le Sicilien de se frictionner la partie malade... avec la feuille de papier sur laquelle le docteur avait écrit sa recette.

* * *

Ceci nous rappelle l'histoire villageoise qui nous mettait en gaîté dans les veillées d'hiver :

Un bonhomme cueillant des cerises fit une chute et se meurrit certaine partie du corps.

Un pharmacien consulté lui donne un emplâtre en prescrivant au patient de le mettre là où s'était produit le mal.

Au bout de quelques jours le bonhomme revient chez l'apothicaire, furieux. Il l'invective.

— Votre remède ne vaut rien. Voilà huit jours que j'ai pris cet emplâtre et je souffre tout comme auparavant.

— Mais, vous l'avez bien appliqué au bon endroit ?

— Oui, monsieur, sous le cerisier, pardis ! Tête du pharmacien !